

SUR LES PHARMACIES DE LA VILLE DE PITEȘTI LE LONG DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

HONORIUS POPESCU¹⁻³, DANIELA BENEDEC^{2,*},
GEORGE DAN MOGOȘANU³, MARIA VLĂDĂU²

Abstract. At the beginning of the XXth century, in the City of Pitești were three pharmacies. Until 1949, the Romanian authorities promote free initiative, entrance examinations for the new pharmacies, and create medicines warehouses and hospital pharmacies. A medicines warehouse (1908) and the pharmacy of «I.C. Brătianu» Hospital (1912) were founded. During the military occupation from 1917–1918, the German headquarter founded a state pharmacy and a military pharmacy, and suppress the medicines warehouses. In 1921 and in 1949, seven and respectively 17 pharmacies were founded. The pharmacies “Aquila”–Bobancu, “Nova”–Iliescu, and “Maria Pavlovici” were famous. In 1949, the communist State expropriates the pharmacies without compensations for their owners, which were excluded from the civil rights, maltreated and considered as politically enemies. Eliminated from the Register of Commerce, the pharmacies lost their juridical personality, and some of them were dissolved.

AU COMMENCEMENT DU XX^e SIÈCLE

Au commencement du XX^e siècle, dans la ville de Pitești existaient les pharmacies «Salvator», «Esculap» et «Modernă» (H. Popescu & Maria Vlădău, 2006).

La pharmacie «Salvator», fondée par Johann Sonntag en 1840, était en 1901 la propriété du George Schirkanyer, licencié à Graz, en 1885. En 1916, le propriétaire en vacances a donné à bail la pharmacie à Constantin M. Plati, licencié en 1914, à Bucarest (P. Cazacu & I. Frunză Constantinescu, 1916). En 1928, la pharmacie avait le même propriétaire, mais était donné à bail à George P. Ciocoiu, né en 1891 et licencié en 1916 (*Almanachul...*, 1928).

La pharmacie «Esculap» fondée en 1847 à Pitești, 26, rue Șerban Vodă, par Ștefan Babich, est devenue la propriété de Ernest Schiel, qui avait terminé ses études à Bucarest en 1891. De 1916 jusqu'en 1921, la pharmacie a été donnée à bail à Theodor Cerchez, licencié en 1897 à Bucarest. Ce temps-là, dans l'officine «Esculap» suivaient leur stage les élèves Paraschiva Lăzărescu qui était la fille du patron de la pharmacie de Curtea de Argeș et Vasilichia Oncescu-Beștelei (P. Cazacu & I. Frunză Constantinescu, 1916). En 1928, le propriétaire de l'officine «Esculap» était encore Ernest Schiel (*Almanachul...*, 1928).

¹ Académie Internationale d'Histoire de la Pharmacie.

² Faculté de Pharmacie, «Iuliu Hațieganu» Université de Médecine et de Pharmacie, Cluj-Napoca.

³ Faculté de Pharmacie, Université de Médecine et de Pharmacie de Craiova.

* **Correspondance:** Faculté de Pharmacie, «Iuliu Hațieganu» Université de Médecine et de Pharmacie, Cluj-Napoca, 12 rue Ion Creangă; honoriuspopescu@yahoo.com

La pharmacie «Modernă» a été ouverte en 1898 par Ștefan Orezeanu, place Sfântul Gheorghe, là où d'une part et de l'autre de la pharmacie commençaient les rues Mavrodolu et Craiovei. En 1899, le propriétaire est mort et la veuve Orezeanu «avec trois enfants écoliers» a donné l'officine à bail. En 1916, dans la pharmacie travaillaient Panait Stavăr licencié en 1901, Maria Costăchescu et l'élève Sevestia Ștefănescu. Plus tard, la fille de Ștefan Orezeanu a épousé le pharmacien Gheorghe Gălușcă (1890–1968), licencié à Bucarest en 1916 et la pharmacie est devenue leur propriété (P. Cazacu & I. Frunză Constantinescu, 1916).



Fig. 1. – Pitești: rue Șerban Vodă, dans la première moitié du XX^e siècle.

En fait, la première pharmacie ouverte à Pitești, en 1839, appartenait à Josef Eitel, mais avait été vendue par son propriétaire après six années et puis fermée (Maria Vlădău & H. Popescu, 2007).

Parce que le besoin de pharmacies et de pharmaciens était en croissance dans le pays, en 1910 on a légiféré le droit des pharmaciennes de prendre en concession et conduire des pharmacies.

D'autre part, l'Hôpital «I.C. Brătianu» de Pitești, en absence d'une pharmacie propre, achetait des médicaments des pharmacies publiques. En 1912, on a créé une pharmacie à l'hôpital, où a été engagé Nicolae Mândreanu, ancien capitaine pharmacien, licencié à Bucarest en 1896.

En 1916, en Roumanie existaient 13 pharmacies hospitalières, sept d'entre eux à Bucarest. Ce temps-là, dans la pharmacie de l'Hôpital «I.C. Brătianu» de Pitești, travaillait Angela Gurău licenciée en 1914 qui, immédiatement après les études avait travaillé dans la pharmacie «Salvator», à côté de Constantin M. Plati (P. Cazacu & I. Frunză Constantinescu, 1916).



Fig. 2. – Pitești: L'Hôpital «I.C. Brătianu».

SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE, 1916-1918

En 1916, le midi de la Roumanie a été occupé par les Allemands. Plusieurs habitants, entre lesquels plusieurs pharmaciens, se sont réfugiés en Moldavie, l'autre province du pays.

Au bout d'un certain temps, quelques apothicaires ont décidé de revenir à leurs domiciles et occupations.

Le 25 mai 1918, l'Administration militaire allemande a émis un Communiqué pour les apothicaires revenus de Moldavie, qui étaient obligés de demander l'accord du Service Sanitaire Militaire, avant d'ouvrir de nouveau leurs pharmacies. Le Communiqué exprimait la position des nouvelles autorités sanitaires vis-à-vis des anciens réfugiés, mais il était aussi un message d'impulsion pour les indécis.

Pour contrecarrer la situation grave due aux besoins, avant l'éventuel retour des pharmaciens réfugiés, l'Administration allemande a ouvert, en 1917, des pharmacies destinées à satisfaire leurs nécessités militaires, à București, Călărași, Craiova, Pitești et Ploiești.

La même administration a décidé aussi d'ouvrir quelques pharmacies d'état pour la population, dans les 11 chefs-lieux des districts et encore une à Călimănești-Vâlcea (V.I. Lipan, 1990).

Un fragment de la décision, traduit en roumain et calligraphié, parafé par le préfet du District Argeș, était adressé le 27 août 1917, sous le titre de Circulaire, «À Messieurs les Administrateurs des Cantons, Médecins de ville et de circonscriptions du District (Dr. Sepeanu Bălcești, Dr. C. Enăchescu Costești, Dr. Julietta Florescu

Climase Mozăceni)» est reproduit ci-dessous dans la Fig. 3 (*Arhivele Naționale...*, f. 112, 1917).

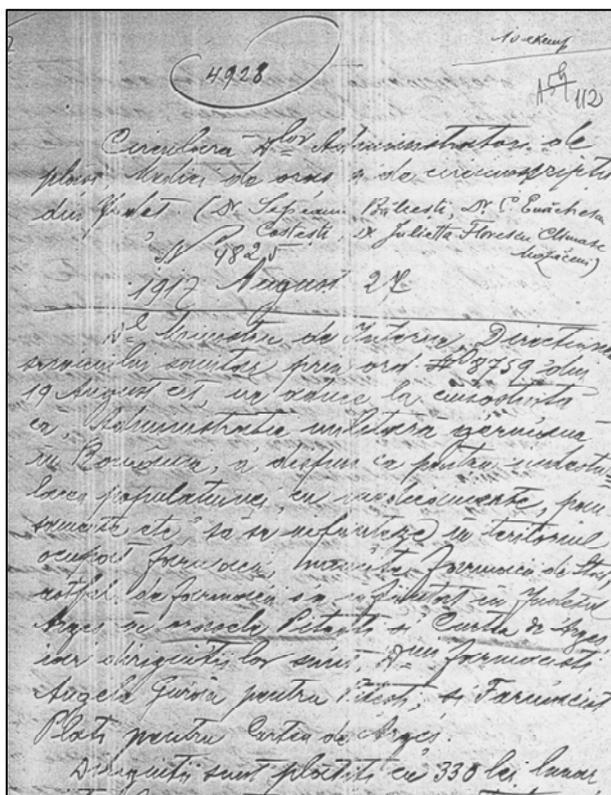


Fig. 3. – Un fragment de la Circulaire de 27 août 1917 [6].

De la lecture du document résulte que deux officines nouvelles de l'état, étaient ouvertes à l'ordre, une à Pitești sous la direction de M-elle Angela Gurău et l'autre à Curtea de Argeș, où était nommé dirigeant Constantin M. Plati (*Arhivele...*, f. 112, 1917).

Un document de 22 août 1917, adressé au «Ministre de l'Intérieur, à la Direction Générale du Service Sanitaire» attachait la pétition de la pharmacienne Maria G. Theodorescu, pour un poste dans la pharmacie créée par l'Administration militaire allemande (*Arhivele...*, f. 102, 1917).

Les pharmacies nouvelles étaient approvisionnées du dépôt de Bucarest, administré par les Allemands (V.I. Lipan, 1990).

DÈS L'ANNÉE 1921

En 1921, à côté des trois pharmacies il y a encore quatre, qui s'appelaient «Populără», «Cerchez», «Aquila» et «Nova» (*Almanachul...*, 1928).

La pharmacie «Populară» a été ouverte par Panait Stavăr, en 1921 (*Almanachul...*, 1928). Son continuateur, Constantin Stavăr, a changé le nom de l'officine, devenant la pharmacie «Rodica» (*Decret...*, 1949).

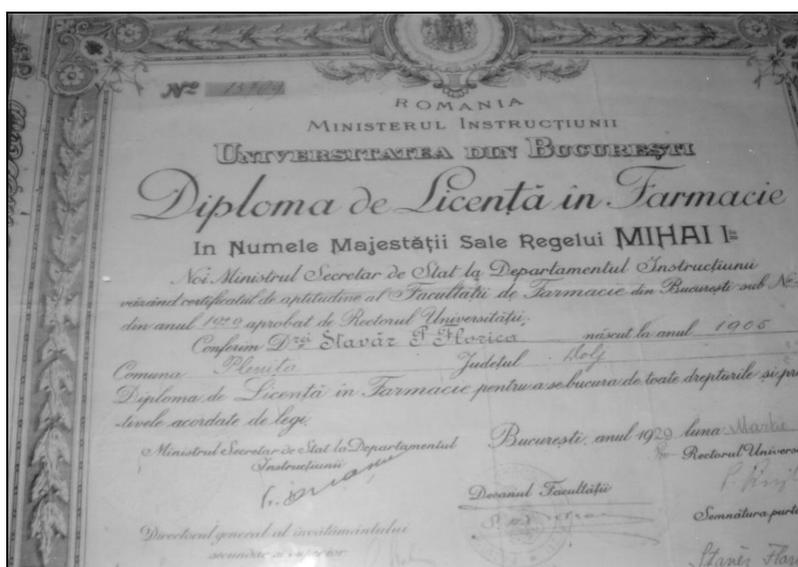


Fig. 4. – Le diplôme de la pharmacienne Florica P. Stavăr (Pitești, Musée de l'Histoire de la Pharmacie).

La pharmacie «Cerchez» a été ouverte en 1921, par Theodor Cerchez (*Almanachul...*, 1928).

La pharmacie «Aquila» était la propriété de Nicolae Bobancu, originaire de Șchei de Brașov, licencié en pharmacie à Bucarest, en 1898 (P. Cazacu & I. Frunză Constantinescu, 1916). D'abord, il a eu une officine à Târgu-Jiu (S. Voinescu, 1980), où son frère Ștefan était professeur et directeur du lycée. En 1905, N. Bobancu s'est établi à Pitești et a ouvert la droguerie «Aquila», transformée en pharmacie en 1921 (*Almanachul...*, 1928).

Son épouse a été Tatiana Bobancu née Petculescu (1874–1948), originaire de Pitești, la cousine de la femme de Nicolae Iorga, le grand historien et homme politique roumain. De 1900 jusqu'en 1905, Tatiana Petculescu avait été institutrice à Târgu-Jiu et plus tard, elle est devenue professeur de pédagogie. Tatiana Bobancu est restée dans l'histoire de la ville comme la fondatrice de l'Athénée «G. Ionescu-Gion», de la bibliothèque publique, auteur des monographies *La station balnéo-climatique de Brădet-Argeș* et *Les églises de la ville de Pitești*, ainsi comme une efficace animatrice culturelle (S. Voinescu, 1980).



Fig. 5. – Nicolae Bobancu.

Fig. 6. – Tatiana Bobancu.

Fig. 7. – Ștefan Bobancu,
le directeur du Lycée de Târgu-Jiu.

Les années 1914–1915, l'architecte Ion Simionescu-Pitești a réalisé la maison du pharmacien Nicolae Bobancu, rue I.C. Brătianu. Le bâtiment est considéré aujourd'hui parmi les monuments qui embellissent la ville. L'extérieur de la construction a des éléments stylisés selon les traditions de l'architecture roumaine et l'intérieur a été décoré par l'architecte Rudolf Materna (P. Popa *et al.*, 1988).

Dans la pharmacie «Aquila», l'apothicaire Nicolae Bobancu, excellent pédagogue, a dirigé beaucoup d'élèves en pharmacie, parmi lesquels le Dr. Dumitru Hurduc aujourd'hui chercheur scientifique, le Dr. Alexandru Matei, le Dr. Madelena Popovici-Palade chef de travaux à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, Cornel Ștefănescu, Constantin Pispiris.



Fig. 8. – Pitești: rue I.C. Brătianu, la maison du Nicolae Bobancu.

La pharmacie «Aquila» a été héritée par Nicolae N. Bobancu, le fils de N. Bobancu. Nicolae N. Bobancu est devenu adjoint au maire de la ville, le

directeur de la Chambre de Commerce et en 1939 a été élu dans la Chambre des Députés (V.I. Lipan, 1990).

Pendant les années de la bolchevisation de la Roumanie, N.N. Bobancu a été exproprié et emprisonné pour son passé de politicien libéral. À la sortie de prison, les autorités l'ont délégué à créer la Pharmacie No. 6 de Costești–Argeș. Là-bas, il travaillait avec les anciens patrons de pharmacies de Pitești, Francesca Pedi et Petre G. Ionescu.

Mais le jeune Bobancu a été aussi un remarquable violoncelliste, l'un des intellectuels vertueux de quartet, quintet, sextet et de «l'orchestre de chambre qui jouit d'une présence constante et d'une manière élevée, dans la ville Pitești, entre les deux guerres mondiales» (P. Popa *et al.*, 1988).

Le pharmacien Petre G. Ionescu était licencié de la Faculté de Pharmacie de Bucarest, la promotion 1928. Il était, en 1942, le propriétaire d'une pharmacie dans la localité rurale Mozăceni–Argeș (*Decret-lege...*, 1941) et puis, en 1949, son nom était en tête de la liste des patrons de pharmacies de Pitești (*Decret...*, 1949).



Fig. 9. – Diplôme du pharmacien Petre G. Ionescu (fragment).

La quatrième officine nouvelle a été la pharmacie «Nova» de Nicolae Iliescu, ouverte en 1921, par la transformation de la droguerie «Nova». N. Iliescu était licencié à Bucarest, en 1899 et en 1913 a ouvert la droguerie «Nova», à Pitești, 30 place Episcopiei (*Almanachul...*, 1928).

La maison de Nicolae Iliescu, monument d'architecture avec le parc qui l'entoure, 41 rue Cuza Vodă, a été nationalisée et puis destinée à être le Sanatoire Districtuel Antituberculeux. Il s'ensuit que, de 1921, la ville de Pitești avait sept pharmacies publiques.

LE DECRET-LOI DE 1941

En 1941, est entré en vigueur un «Décret-loi concernant la réglementation des concessions de pharmacies /.../ appartenant aux juifs». Par conséquent, les apothicaires juifs ont été obligés de vendre leurs officines dans 60 jours et leur a été interdit d'accorder des concessions (*Decret-lege...*, 1941).

À la fin de 1944, par la Loi No. 641, les mesures législatives antijuives ont été abrogées (V.I. Lipan, 1990). Mais le mal avait été fait.

Le 15 juin 1941, la ville de Pitești avec ses 19.289 habitants avait six pharmacies. Du Tableau 1, on voit qu'une pharmacie était en propriété d'un allemand, les autres avaient des patrons roumains (*Legislația...*, 1942).

Du Tableau 1, on voit encore qu'à Pitești le décret antijuif n'a eu aucun effet, que la pharmacie «Esculap», encore ouverte en 1928 n'existait plus et que ce temps-là le nombre des pharmacies était six (*Legislația...*, 1942).

Tableau 1

Les pharmacies existantes à Pitești le 15 juin 1941, identifiées selon les noms et les nationalités de leurs patrons

No.	Nom de la pharmacie	Patron	Nationalité
1.	«Salvator»	Pharm. George Schirkanyer	allemand
2.	«Modernă»	Pharm. Ștefan Orezeanu	roumain
3.	«Aquila»	Pharm. Nicolae Bobancu	roumain
4.	«Cerchez»	Pharm. Theodor Cerchez	roumain
5.	«Nova»	Pharm. Nicolae Iliescu	roumain
6.	«Rodica»	Pharm. Constantin Stavăr	roumain

L'ÉTATISATION DE 1949

Le 13 juin 1948, avant la première étape d'étatisation des pharmacies communautaires en Roumanie, les apothicaires des six districts: Argeș, Dâmbovița, Mușcel, Olt, Teleorman et Vâlcea ont organisé à Pitești une réunion professionnelle (*Arhivele...*, f. 112, 1917). Le 2 avril 1949, en vertu du Décret No. 134, ont été étatisées les pharmacies des localités urbaines (*Decret...*, 1949), sans dédommager leurs propriétaires. Plus tard, en 1953, ont été étatisées aussi les pharmacies des communes rurales de Roumanie (*Decret...*, 1953). Dans la ville de Pitești, ont été étatisées en 1949, toutes les 17 pharmacies communautaires du Tableau 2 (*Decret...*, 1949).

Tableau 2

Les pharmacies étatisées à Pitești le 2 avril 1949

No.	Nom de la pharmacie	Patron	Adresse
1.		Petre G. Ionescu	9 rue Craiovei
2.	«Aquila»	Nicolae Bobancu	1 rue Doamna Bălașa
3.	«Rodica»	Constantin Stavăr	16 rue Șerban Vodă
4.	«Victoria»	Maria Udrescu	93 rue Șerban Vodă
5.		Ioan Haret	51 boulevard Regina Elisabeta
6.	«Maria Pavlovici»	Maria Pavlovici	51 boulevard Regina Elisabeta
7.	«Nova»	Mariana Iliescu Ștefănescu	11 bis place Episcopiei
8.	«Cerchez»	Successeurs Theodor Cerchez	58 rue Șerban Vodă
9.	«Modernă»	Ion Gălușcă	9 rue Doamna Bălașa
10.		Aurel Constantinescu	4 rue Șerban Vodă
11.		Eugenia Popa Teodorescu	80 rue Șerban Vodă
12.		Charlotta Goldner	3 rue Industriei
13.		Nicolae Nicolescu	67 rue Șerban Vodă
14.	«Salvator»	Successeurs George Schirkanyer – Elena Vitzel	62 rue Șerban Vodă
15.		Emanoil Adelsborg	boutique No. 1, place Episcopiei
16.		Elena Ivăceanu Iordache	73 boulevard Regina Elisabeta
17.		Lucreția Săvulescu	29 rue I. C. Brătianu



Fig. 10. – Presse pour les bouchons, d'une pharmacie d'autrefois (Pitești: Musée d'Histoire de la Pharmacie).

L'étatisation des pharmacies, par la force des Lois de 1949 et 1953, a représenté non seulement le transfert des droits de propriété dans le patrimoine de l'état communiste, mais aussi l'exclusion des droits civils et la persécution politique des anciens patrons et de leurs familles.

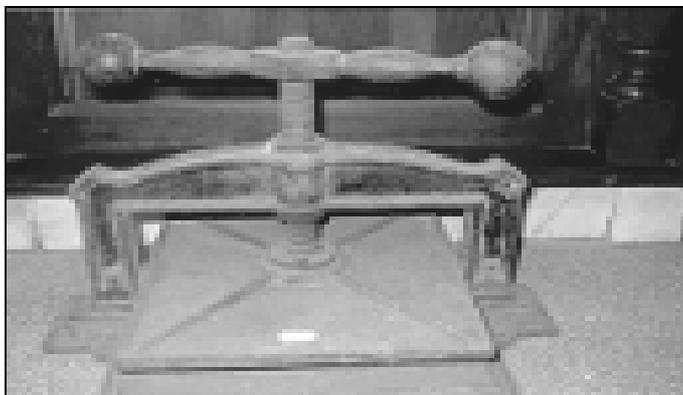


Fig. 11. – Presse à vis, de laboratoire d'une pharmacie d'autrefois
(Pitești: Musée d'Histoire de la Pharmacie).

Le long des années, les pharmacies «Aquila»–Bobancu, «Nova»–Iliescu et «Maria Pavlovici» sont devenues renommées. Les années de pratique dans la pharmacie «Maria Pavlovici» étaient évoquées avec beaucoup de respect par les anciens élèves Constantin Delagreaca (1924–1973), qui était devenu le directeur de l'Office Pharmaceutique Deva et Dr. Florian Gagiù (1925–1972), le distingué chercheur de médicaments anticancer de l'Institut Oncologique de Cluj, tous les deux originaires de la ville de Curtea de Argeș (H. Popescu, 1996).

LE DÉPÔT DE MÉDICAMENTS

En 1902, on a créé, à Bucarest, La Pharmacie Centrale du District Ilfov. Le dirigeant de La Pharmacie Centrale était Ludwig Schmettau (*Arhivele...*, f. 112, 1917), licencié à Bucarest en 1902 (P. Cazacu & I. Frunzã Constantinescu, 1916).

Le 1-er avril 1908, La Pharmacie Centrale est devenue Le Dépôt Central de Médicaments et Pansements de la Direction Générale du Service Sanitaire, qui avait en territoire neuf filiales (*Arhivele...*, f. 112, 1917). Le pharmacien Ludwig Schmettau a été nommé directeur.

Dans la filiale, qui s'appelait Le Dépôt Régional de Médicaments Pitești, travaillaient, en 1916, les pharmaciens Constantin Lascăr, le chef du dépôt et Agripina Câmpineanu (P. Cazacu & I. Frunzã Constantinescu, 1916).

Le 1^{er} avril 1917, l'Administration allemande d'occupation a créé, à Bucarest, *Zentrall Arzneimittel Depot* – Le Dépôt Central de Médicaments – qui s'approvisionnait directement du Dépôt d'état de Berlin. Ludwig Schmettau a été nommé le chef du nouveau dépôt qui approvisionnait 49 pharmacies d'état, 166 pharmacies privées, des hôpitaux, des sanatoriums, des cabinets des médecins privés, des drogueries du territoire roumain occupé. Comme les autres, le dépôt de Pitești a été supprimé (*Arhivele...*, f. 112, 1917).

En 1918, après la retraite des troupes allemandes, le dépôt de Pitești a été ouvert.

S.C.S. «CENTROFARM» PITEȘTI, O.F.R. ARGES ET LES PHARMACIES ÉTATISÉES

Sous le régime communiste, tout comme les anciens patrons, les pharmacies n'ont eu un destin meilleur (H. Popescu, 1999).

Le 16 septembre 1948, avant l'étatisation des pharmacies, a été créé, à Bucarest, le dépôt d'état de produits pharmaceutique «Centrofarm», puis transformé en Société Commerciale d'État – S.C.S. «Centrofarm» (*Arhivele...*, f. 112, 1917).

Immédiatement après l'étatisation de 2 avril 1949, le Conseil de Ministres a publié la Décision No. 436, qui réglait avec autorité que «les pharmacies cessent leur existence de droit». Après leur effacement du Registre du Commerce, ordonné par la même Décision, les pharmacies sont devenues «des unités du S.C.S. Centrofarm» (*Decizie...*, 1949).

Les anciennes pharmacies privées ont perdu leur personnalité juridique. Leurs dénominations ont été changées. On les a numérotées. Cette chose a signifié le pas le plus important pour annuler de la mémoire collective les noms des anciens patrons et la réputation professionnelle qu'ils ont construite le long des années. Les nouvelles firmes «Farmacia nr. 2», «Farmacia nr. 6» etc., au lieu de «Farmacia Aquila», «Farmacia Maria Pavlovici», ont été égalisateurs en bas, voir même conformes avec les pratiques communistes.

En 1955, les 17 sociétés «Centrofarm» de la Roumanie ont été intitulées «Oficiul Farmaceutic Regional Pitești», «Oficiul Farmaceutic Regional Stalin», car la région administrative Brașov portée ce temps-là le nom de Staline etc.

Après une dizaine d'années, les régions ont reçu autres noms et les institutions pharmaceutiques correspondantes ont changé leurs noms. La région administrative de Pitești est baptisée «Regiunea Argeș», par conséquence «Oficiul Farmaceutic Pitești», le propriétaire communiste de toutes les pharmacies des districts Argeș, Mușcel, Vâlcea et Olt est devenu «Oficiul Farmaceutic Argeș».

En 1989, l'année de la Révolution Anticomuniste Roumaine, du point de vue nombre de pharmacies rapporté à nombre d'habitants, avec les 1387 pharmacies communautaires et 4326 pharmaciens, le pays occupait la pénultième place en Europe.

L'étatisation des pharmacies a attiré les grandes insuffisances de l'économie communiste centralisée, entre lesquelles les manques planifiées, les restrictions criminelles des importations de médicaments, l'incapacité de l'industrie nationale. Tout cela a compromis gravement l'approvisionnement des pharmacies et la santé de la population (H. Popescu, 1999).

La condition nécessaire pour que les intérêts d'état ou étrangères n'interviennent dans l'activité de la pharmacie, est que le pharmacien soit le patron de l'officine parce que le pharmacien est le responsable unique devant les lois.

CONCLUSIONS

Au commencement du XX^e siècle, dans la ville de Pitești existaient trois pharmacies communautaires, puis sept en 1921 et dix-sept en 1949.

En 1908 a été créé le Dépôt Régional de Médicaments et puis, en 1912, la première pharmacie hospitalière à l'Hôpital «I.C. Brătianu».

En 1917, l'armée d'occupation a créé à Pitești une pharmacie militaire, une autre d'état, a supprimé le dépôt de médicaments et a décidé tout l'approvisionnement directement de Berlin.

Vers la moitié du siècle, les pharmacies «Aquila»–Bobancu, «Nova»–Iliescu et «Maria Pavlovici» étaient très appréciées.

En 1949, les pharmacies ont été étatisées, sans dédommager leurs propriétaires, ont été effacées du Registre du Commerce, donc ont perdu la personnalité juridique.

En 1948, dans la ville a été créé le «Centrofarm Pitești», le propriétaire communiste des toutes les pharmacies des districts Argeș, Mușcel, Vâlcea et Olt, qui puis est devenu «Oficiul Farmaceutic Argeș».

BIBLIOGRAPHIE

- Cazacu P., Frunză Constantinescu I. 1916. Material documentar pentru rezolvirea chestiunii farmaciilor în România. Tipografia Modernă «Cultura», București, 221 u, 273 u, 288 u, 345 u.
- Lipan V.I. 1990. Farmacia românească în date. UNI Druck GmbH Verlag, Braunschweig.
- Popa P., Dicu P., Voinescu S. 1988. Istoria municipiului Pitești. Ed. Academiei Române, București, 124 u.
- Popescu H. 1996. Memento – Florian Găgiu (1925–1972). *Actualitatea farmaceutică*, Cluj, 15 septembrie, 4–7, ISSN 1224–65522.
- Popescu H. 1999. Repères pour l'histoire de la pharmacie en Roumanie. *Acta 34 Congressus Internationalis Historiae Pharmaciae*, Firenze, 294–298.
- Popescu H., Vlădău Maria. 2006. Activități farmaceutice în județele Argeș și Mușcel în sec. XIX. *Craiova Medicală*, 8(Supl 1): 180–183, ISSN 1454–6876.
- Vlădău Maria, Popescu H. 2007. Activitățile farmaceutice din Județul Argeș în secolul al XIX-lea. *Clujul Medical*, LXXX (3): 737–742, ISSN 1222–2119.
- Voinescu S. 1980. În vol.: Argeșeni în spiritualitatea românească, 6–9.
- *. 1917. Arhivele Naționale. D.J. Argeș. Prefectura Argeș. Dosar 28, f. 102.
- *. 1917. Arhivele Naționale. D.J. Argeș. Prefectura Argeș. Dosar 28, f. 112.
- *. 1928. Almanachul farmaciștilor din România, an V (redactor Samuil Nagy Samu), Cluj, 145.

- * *. 1941. Decret-lege privitor la reglementarea concesiilor de farmacii, drogherii, depozite de medicamente, laboratoare și fabrici de produse medicamentoase aparținând evreilor. *Monitorul Oficial*, No. 248, 29 Noembrie 1941.
- * *. 1942. Legislația și situația actuală a farmaciilor publice. Ministerul Sănătății și Ocrotirilor Sociale. Imprimeriile «Curentul», București, 77, 96.
- * *. 1949. Decret nr. 134 pentru naționalizarea unităților sanitare ca farmaciile urbane din reședințe și nereședințe de județ și centre importante muncitorești, laboratoare chimico-farmaceutice, drogherii medicinale, depozite de medicamente și laboratoare de analize medicale. *Buletinul Oficial*, No. 15 bis, 2 aprilie 1949.
- * *. 1949. Decizie nr. 436 pentru contopirea unor unități sanitare naționalizate. Consiliul de Miniștri.
- * *. 1953. Decret nr. 418 pentru naționalizarea farmaciilor particulare. *Buletinul Oficial*, No. 16, 16 mai 1953.

